

lui fit dépenser pour eux et pour les bonnes œuvres toutes ses ressources. Muni des sacrements de la sainte Eglise, réconforté par la bénédiction de son Archevêque, le 19 juin, au soir, M. Laclavère rendait doucement son âme à Dieu.

Dans une lettre à son clergé Mgr l'Archevêque d'Auch donna à M. Laclavère un témoignage éloquent d'éloges et de regrets; plusieurs *Semaines Religieuses*, *La Voix du Peuple*, *Le Télégramme*, *l'Union Démocratique* et d'autres publications du Sud-Ouest ont été unanimes à proclamer que le diocèse d'Auch « perdait un de ses prêtres les plus éminents, que sa personnalité de lettré et d'humaniste dépassait les limites de la Gascogne et que les Lettres méridionales tout entières ressentiront sa perte aussi bien que son pays natal (1). » A ces éloges, décernés au brillant professeur, à l'homme de lettres, au prêtre éminent, à l'administrateur habile, l'amitié et la reconnaissance ont voulu ajouter ici la note, plus modeste, qui convenait à M. Laclavère comme à un admirateur et fervent Tertiaire de François d'Assise.

FR. OTHON RANSAN o. f. m.

fraternité sacerdotale

VOICI dans quels termes Mgr Humbrecht, évêque de Poitiers, approuve une Fraternité sacerdotale fondée par le clergé de sa ville épiscopale:

« C'est de tout cœur que nous bénissons la Fraternité sacerdotale érigée dans notre chapelle de l'Evêché, le 23 avril 1913. Comme l'a dit Léon XIII, dans sa lettre au

(1) *Le Télégramme*, 27 juin 1913.